



## Vente d'un bien immobilier en indivision

Par **guastm**, le **28/09/2009** à **18:48**

Bonjour,

Avec mon frère et ma soeur, nous venons d'heriter de nos parents d'une maison.

Nous avons trouvé un acquéreur mais ma soeur s'oppose la vente sous prétexte que le prix proposé n'est pas assez élevé.

Peut-on, mon frère et moi passer outre et vendre la maison?

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **fif64**, le **29/09/2009** à **16:42**

Réponse courte : non

Réponse longue : Non, mais si jamais à chaque proposition elle refuse et qu'elle fait bloquer les ventes, vous pouvez aller au tribunal en demandant le partage judiciaire.